

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone : +251-115-517-700 Fax : +251-115-517-844
website : www.au.int

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE SUR LA CÔTE D'IVOIRE

Addis Abéba, le 9 août 2018: Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a suivi avec intérêt l'allocution prononcée par le Président Alassane Ouattara, à l'occasion du 58ème anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire. Il note avec satisfaction les mesures courageuses qu'il a annoncées. Celles-ci contribueront grandement à la consolidation des acquis remarquables obtenus par la Côte d'Ivoire depuis la fin de crise post-électorale d'octobre 2010.

Le Président de la Commission relève, en particulier, l'amnistie accordée à environ 800 personnes poursuivies ou condamnées pour des infractions en lien avec la crise de 2010 ou d'autres infractions, y compris Madame Simone Ehivet Gbagbo et d'autres personnalités. Il souligne que cette décision est conforme à l'approche privilégiée par l'Union africaine, qui consiste à traiter l'exigence de justice et la quête de la réconciliation de manière complémentaire, afin qu'elles se renforcent mutuellement.

Le Président de la Commission note également avec satisfaction la demande faite par le Président Ouattara à son Gouvernement de réexaminer la composition de la Commission électorale indépendante, conformément à l'arrêt daté du 18 novembre 2016 de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, qui est l'un des organes de l'Union africaine. Il s'agit là d'un témoignage supplémentaire de l'attachement du Président Ouattara à l'approfondissement de la démocratie dans son pays, mais aussi du respect que la Côte d'Ivoire voue aux institutions de l'Union africaine.

Le Président de la Commission exhorte les différents acteurs ivoiriens à faire leur le geste fort posé par le Président Ouattara, pour œuvrer au renforcement de l'unité de leur pays et surmonter définitivement les séquelles de la grave crise post-électorale de 2010. Dans cette entreprise, ils peuvent compter sur l'accompagnement et le soutien de l'Union africaine, qui s'était fortement impliquée dans le règlement de la crise post-électorale.